



Groupe Scolaire Jacques Majorelle

## GRUPE SCOLAIRE OSUI Jacques MAJORELLE

Lot vivrier n°3. – Targa – 40140 Marrakech

Mèl : [direction.marrakech@mlfmonde.org](mailto:direction.marrakech@mlfmonde.org)

Site : <http://site.mlfmonde.org/majorelle/>

Tél. primaire : 05.24.49.04.40

Tél. collège: 05.24.39.29.82

Fax : 05.24.39.22.96

### CONSEIL D'ETABLISSEMENT - 16 novembre 2021

*Sous réserve d'approbation au conseil d'établissement n°2*

#### **Sont présents :**

Les représentants de l'administration : M. PELTIER Jean-Claude, chef d'établissement, M. BOUBAULT, CPE, Mme BENMBAREK, gestionnaire, M. ESNAULT, directeur de l'école primaire

Les représentants des personnels enseignants : Mme JURADO, Mme JAMME, Mme SOUSSI, M. LHASSAR, M. GOUIJJANE

La représentante des personnels administratifs et de service : Mme SAFI-LANGLAIS

Les représentants élus des parents d'élèves : Mme EL OMARI, M. DIOURI, M. ZIZI NACER, M. BARDACH

Les représentants des élèves : Malak IBOUH, N-N BEN ZAOUIA

Les Conseillers des Français de l'Etranger : Mme EL ANBASSI, M. GERVEREAU

Le Consul général de France à Marrakech : M. Stéphane BAUMGARTH

#### **Excusés / Absents :**

M. Michel BUR : Directeur adjoint de la MLF

M. ELDIN : Inspecteur d'Académie, Conseiller culturel adjoint

M. Julien CAILLEAU : Agent comptable du réseau OSUI

M. GEORGANDELIS : Conseiller des Français de l'étranger

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18h.

Le chef d'établissement souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et demande la désignation d'un secrétaire de séance.

**Désignation du secrétaire de séance :** Mme JURADO

#### **Ordre du jour proposé :**

- Approbation du CR du conseil d'établissement du 5 juillet 2021
- Installation du Conseil d'établissement et de son règlement interne
- Installation des commissions du Conseil d'établissement
- Désignation des membres du conseil de discipline

#### **Le bilan de la rentrée scolaire**

1. Les effectifs
2. L'encadrement
3. Aménagements et équipements, protocole sanitaire

#### **L'organisation de la vie scolaire**

1. L'organisation pédagogique : dispositif hybride

#### **Le projet d'établissement**

1. Le suivi des élèves
2. Formation des personnels
3. Actions de l'année 2021-2022

## Questions diverses

Aucune question n'a été posée

## Annexes :

1. Rôles et attributions du conseil d'établissement
2. Fonctionnement du conseil d'établissement
3. Effectifs

➤ **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

## Approbation du PV de la séance du 5 juillet 2021

Le procès-verbal de la séance du 5 juillet 2021 a été consulté par les participants.

➤ **Adopté à l'unanimité.**

## Installation du Conseil d'établissement et des instances

M. PELTIER remercie chaleureusement les participants de ce Conseil de leur présence.

Le Conseil d'établissement est une instance tripartite, composée en nombre égal de membres de droit représentant l'administration, des représentants des personnels de l'établissement et de représentants des parents d'élèves et des élèves (à partir de la 5<sup>ème</sup>). Y sont invités les Conseillers élus des français de l'étranger et le Consul Général de France.

Le nombre de membres de droit « administration » détermine le nombre équivalent des membres « Parents & élèves » et « personnels » représentés au Conseil d'établissement. Pour Majorelle, il y a 6 membres de droit :

- *Le chef du poste diplomatique ou son représentant ;*
- *Le directeur général de l'OSUI ou, par délégation, le chef d'établissement ;*
- *Le chef d'établissement (s'il ne préside pas) ou, par délégation, le ou l'un des adjoints au chef d'établissement*
- *Le directeur administratif et financier du réseau de l'OSUI ;*
- *Le gestionnaire de l'établissement ;*
- *Le CPE ;*
- *Le directeur des classes primaires.*

Le Conseil d'établissement est un lieu d'échange et de débat. Son rôle est régi par un texte précis, qui a été joint à la convocation (annexe 1). Le document rappelle la tutelle de l'OSUI et le caractère consultatif des avis émis par le CE.

- L'annexe 1 ayant été envoyée avec la convocation, le Proviseur propose de passer au point suivant s'il n'y a pas de question sur ce texte.
- Le règlement intérieur du Conseil d'établissement (annexe 2) définissant ses règles de fonctionnement ne fait l'objet d'aucune proposition .

➤ **Adopté à l'unanimité.**

## Installation des Commissions du Conseil d'établissement

Après rappel de leur fonction, le Proviseur remercie les participants aux différentes instances de l'établissement.  
V. Annexe 4

### Le bilan de la rentrée scolaire

M. Peltier remercie Mme Leclère-Guillomo de lui avoir facilité l'arrivée et la prise de fonction, tout comme M. Esnault a remercié son prédécesseur M. Zemmouche en Conseil d'école.

### Observations de prise de poste au Groupe scolaire Jacques MAJORELLE :



### UN MAGNIFIQUE ETABLISSEMENT

Votre ambition = notre ambition  
pour vos enfants, nos élèves !

#### DES ATOUTS REMARQUABLES

- **Des élèves brillants :**
  - 100% de réussite au DNB et 89% de mention (66% TB ou Bien !),
  - 100% de réussite au BAC et 80% de mention (28% AB 27% BIEN 25% TRES BIEN dont 2 félicitations du Jury !)
- **Des équipes particulièrement compétentes**, investies, formées tout au long de leur carrière
- **Un cadre et des équipements de grande qualité**
- **Un projet éducatif** porté par les valeurs humanistes, mettant l'accent sur le :
  - Le plurilinguisme (exceptionnel à Majorelle !)
  - Une ambitieuse culture littéraire, scientifique, artistique
  - Une ouverture au monde et aux grands enjeux du monde contemporain

#### UN PROJET AMBITIEUX QUI PROPOSERA AUX FAMILLES :

- **la continuité de la scolarité dans un environnement privilégié et protégé** grâce au futur lycée Jacques MAJORELLE : taille humaine et suivi personnalisé des élèves les préparant aux plus hautes études !
- **le baccalauréat français international (BFI)** valorisant au-delà du BAC traditionnel les **compétences remarquables de nos élèves en arabe et en anglais !**

réseau mlfmonde



### ECHANGES AU SUJET DU FUTUR LYCEE JACQUES MAJORELLE

M. Peltier précise que le projet est pleinement soutenu par tous les responsables de la Mlf et de l'OSUI. Il ne s'agit pas de développer une compétition entre établissements mais au contraire de disposer à Marrakech de deux lycées qui coopèrent en bonne intelligence. Il remercie les membres de l'APE et son Président M. Ben Massou de leur soutien au projet, ainsi que le Consul Général M. Stéphane Baumgarth pour son précieux appui.

- Monsieur le Consul indique s'être entretenu sur le sujet avec Mme El Mansouri, Maire de Marrakech qui comprend bien les enjeux y compris économiques de l'ouverture d'un second lycée à Marrakech. Il rencontrera accompagné de M. Peltier l'assistante de Mme El Mansouri chargée des affaires internationales le 1er décembre afin d'identifier les interlocuteurs à solliciter et les démarches à effectuer. Il ajoute que le projet est également soutenu par l'Ambassade de France de Rabat soucieuse de scolariser tous les enfants français de Marrakech, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.
- M. Zizi Nacer remercie M. le Consul Général et exprime son soutien et celui de l'APE à l'ouverture du lycée Majorelle
- M. Diouri précise que le Wali est un acteur majeur sur cette question, cette autorité ayant donné le feu vert lors de la construction de l'école Majorelle actuelle sur ce terrain du domaine.
- Mme Béragère El Anbassi demande quel sera le délai pour l'ouverture du lycée. Le Proviseur explique que cela dépendra du calendrier des accords concernant le terrain, auquel il conviendra d'ajouter environ 18 mois.

## CALENDRIER BOULEVERSE

Le Proviseur fait référence aux nombreuses adaptations que cette rentrée chaotique a demandé à chacun et notamment à l'équipe éducative que M. Peltier remercie chaleureusement. Il souligne également l'implication remarquable des agents qui ont opéré de multiples travaux et déménagements.

Il est noté l'impact sur le budget des équipements et travaux d'adaptation pour faire face aux différentes modalités d'enseignement dictées successivement par les autorités : rentrée en demi-jauge puis jauge augmentée puis présentiel à 100%.

### Travaux : intervention de Mme Benmbarek, gestionnaire

- équipements des classes de mobilier, tableaux, matériels informatiques
- agrandissements des espaces non aménagés jusqu'à présent pour la restauration (école)
- aménagements de passages pour éviter les croisements
- espace repos aménagé pour les toutes petites sections
- achat de fontaines
- matériel pour la désinfection

### Effectifs 2021 – 2022 (annexe 3)

Niveau	Maternelle	Elémentaire	Collège	TOTAL
Nombre de divisions	4	10	8	<b>22</b>
Effectifs	106	296	242	<b>644</b>
Nouveaux inscrits (+transferts)	51 (+1)	11 (+ 5)	8(+5)	<b>70 (+11)</b>
Moyenne/ classe	26.5	29.60	30.25	<b>29.27</b>

Les départs de l'établissement (radiations) pour mutation professionnelle des parents pourraient aisément être compensés par arrivées (demandes de transferts en provenance d'autres villes) mais les niveaux d'enseignement demandés correspondent rarement aux places disponibles.

### ECHANGES AU SUJET DES EFFECTIFS

- Mme El Omari s'inquiète des effectifs par classe et notamment de classes à 31 élèves, ce qui signifie moins de temps accordé à chaque élève. Elle précise que le seuil était fixé à 28 élèves par la direction de la Mlf. Le proviseur souhaite limiter strictement ces effectifs à 30 élèves, voire moins si l'équilibre budgétaire le permet. Il indique la pression exceptionnelle sur Marrakech liée au manque de places dans les établissements français, aux arrivées de familles et d'élèves déjà scolarisés dans notre réseau, aux demandes pressantes d'accueillir un élève d'une fratrie déjà présente.
- M. Zizi Nacer souligne que les parents présents à l'origine de l'école ont accepté de payer plus en inscrivant leurs enfants au GSJM parce que les effectifs y étaient plus réduits qu'ailleurs.

### Encadrement & équipes (annexe 3)

M. Peltier, chef d'établissement, est assisté à plein temps par Mme Tanane, secrétaire de direction, Mme Benmbarek, gestionnaire, M. Esnault, directeur de l'école, lui-même secondé par Mme Safi-Langlais, secrétaire du cycle primaire.

Nouveaux personnels : M. Peltier, M. Esnault - directeur, Mme EL AZRAK – Professeur des écoles, M. HADOUCH- professeur de mathématiques, Mme KOLB – professeur d'Arts plastiques.

**Protocole sanitaire en vigueur**

La vigilance reste de rigueur et les équipes sont mobilisées pour le respect des protocoles au sein de l'établissement.

Par pragmatisme, les élèves peuvent désormais se côtoyer par niveau d'enseignement : le cloisonnement par niveau correspond à la réalité du brassage d'élèves dans les groupes de sciences, la restauration, les langues. Maintien du dispositif « une salle = une classe ».



**PROTOCOLE & INFORMATIONS COVID**



**ELEVES vaccinés**

3°	32	80%
4°	40	88%
5°	21	88%
6°	1	35%

**PROFESSEURS vaccinés**

1er	11	80%
2nd	16	100%

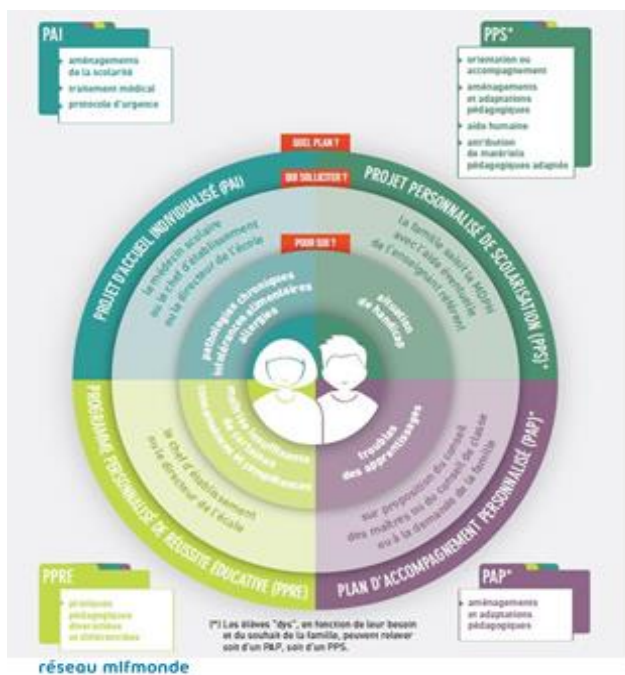


**Protocole sanitaire maintenu :**

- vigilance sur les gestes barrières, port du masque dès le CP, t° à l'entrée & gel hydroalcoolique, désinfection renforcée, zones réservées par niveau en récréation (et non plus groupe ou classe), une salle = 1 classe

**Le suivi des élèves**

Nombre d'élèves sont accompagnés par des protocoles, plans ou projets individuels afin d'assurer leur sécurité et de favoriser leur réussite scolaire. M. Peltier remercie les personnels qui ont assuré dès la rentrée la mise en œuvre de ses projets : M. Esnault, M. Boubault, Mme Langlais.



De nombreuses équipes éducatives sont réunies, en présence des parents, élèves, soignants et enseignants pour examiner la situation de l'enfant :

- difficultés et points d'appui.
  - mise en place d'aménagements, temporaires ou durables,
  - Adaptation pour les examens.
- PAI : 9 + 5 = 14
  - PPS : 0 + 2 = 2
  - PAP : 6 + 13 = 19
  - PPRE : 10 + 1 = 11 (en cours)



## Evaluation des élèves

- Le logiciel Pronote permet aux parents et aux élèves de suivre au quotidien les résultats des évaluations du CP à la 3°. Ce logiciel permet également le suivi des indicateurs de vie scolaire. Les élèves seront exclusivement évalués par compétences, sans notes sur tous les niveaux. C'est beaucoup plus parlant pour les élèves et cela redonne à l'évaluation tout son sens : que sais-je faire, quels progrès, quelles carences ? Quelles compétences ai-je acquises ou non ? Les parents peuvent consulter les résultats des évaluations du CP à la 3ème sur Pronote, qui est également utilisé pour l'édition des bilans périodiques.
- maternelle: le carnet de suivi des apprentissages (CSA) est assuré par le logiciel " je valide" (validation avec des images). Le bilan est semestriel.

# L'évaluation et son suivi



Permet le suivi des élèves  
du CP à la 3<sup>ème</sup>  
Évaluation par  
compétences pour tous

### Dates à retenir :

À l'école : remise des livrets le samedi 11 décembre

Au collège : Conseils de classe :

- 1<sup>er</sup> trimestre: du 13 au 16 décembre 2021
  - Réunion parents-professeur les 11 et 14 janvier
- 2<sup>ème</sup> trimestre : du 28 au 31 mars 2022
- 3<sup>ème</sup> trimestre : du 20 au 24 juin 2022

## Restauration scolaire

L'enquête au mois de septembre a mis en évidence une forte demande des familles pour une restauration au GSJM ouverte à tous : 230 demandes exprimées. 231 élèves sont inscrits à cette date.

La restauration doit respecter :

- des normes sanitaires strictes qui sont contrôlées mois après mois par un organisme indépendant sous contrat avec le GSJM. Cet organisme contrôle le site de production et de distribution et émet des rapports et recommandations.
- les recommandations nutritionnelles de l'éducation nationale : équilibre alimentaire, variété des plats et des aliments, légumes, grammage en fonction de l'âge, ...
- le goût des élèves et les attentes des familles : consultation régulière des parents et élèves élus au sein de la Commission menus.

# Restauration

Une nouvelle organisation pour offrir des conditions plus agréables que dans les préfabriqués : décor de verdure, calme, espace tout en respectant le protocole sanitaire, à des tarifs maîtrisés.



seau mlfmonde



La Commission Menus a travaillé à l'adaptation des menus proposés et sollicité des adaptations : variété des entrées crudités et des desserts, modification des recettes, .... En conséquence, le plan menu sur deux semaines est modifié pour répondre aux attentes :

## MATERNELLE

### Semaine A

Salade crudités	Pain & Salade marocaine	Pain & Salade Ebly, maïs thon
MINI MACARONI BOLOGNAISE	EMINCE DE POULET AU CITRON + RIZ	POISSON + RIZ & LEGUMES SAUCE RATATOUILLE
COMPOTE DE FRUIT + YAOURT	YAOURT + SALADE DE FRUITS	YAOURT + COMPOTE DE FRUITS

### Semaine B

Pain & Carottes rapées	Zaafouk d'aubergines	Pain & Salade pommes de terre
BOULETTES DE VIANDE AUX CEUFS	COQUILLETTE CARBONARA AUX CHAMPIGNONS ET JAMBON DE DINDE	GRATIN DE LEGUME & DINDE
COMPOTE DE FRUIT + YAOURT	YAOURT + CAKE	YAOURT + COMPOTE DE FRUITS

## ELEMENTAIRE - COLLEGE

### Semaine A

Salade crudités	Pain & Salade marocaine	Pain & Salade Ebly, maïs thon	Sauf CP Pain & Salade crudités
LASAGNE BOLOGNAISE	TAJINE DE POULET AU CITRON + RIZ	GRATIN DE LEGUME & DINDE	CHEESEBURGER + POMME DE TERRE
FRUIT + YAOURT	YAOURT + FRUIT	YAOURT + CAKE CITRON	YAOURT + FRUIT

### Semaine B

Pain & Carottes rapées	Zaafouk d'aubergines	Pain & Salade pommes de terre	Sauf CP Pain & Chichaouka de poivrons
BOULETTES DE VIANDE AUX CEUFS	COQUILLETTE CARBONARA AUX CHAMPIGNONS ET JAMBON DE DINDE	POISSON + RIZ & LEGUMES SAUCE RATATOUILLE	LENTILLES AU POULET /POTIRON CAROTTES
FRUIT + YAOURT	YAOURT + CAKE	YAOURT + BROWNIE	YAOURT + CAKE

M. Peltier remercie le restaurateur, les membres élus de l'APE et les délégués élèves pour leur participation précieuse à l'amélioration des repas.

- Mme EL OMARI exprime sa satisfaction à la lecture de ces nouveaux menus qui prennent en compte les aspirations des familles.

### Formation des personnels

M. Peltier est admiratif du taux de personnel engagés dans des formations, communautés d'apprentissage, le plus souvent sur leur temps libre. C'est une situation exceptionnelle et il salue le dynamisme des équipes.

#### Nombreux personnels engagés dans une dynamique de formation et de développement professionnel :

- 1 MASTER Formation de formateur = professeur d'arabe
- D.U Neurosciences = professeur de lettres
- D.U Inclusion scolaire = professeur de lettres
- D.U Neurosciences 2<sup>ème</sup> année = professeur des écoles & Professeur de SVT

Nombreux stages hors temps scolaire ou en présentiel

Communauté d'apprentissage sur de multiples thèmes éducatifs

: échanges de bonnes pratiques

### Parcours à étudier en Comité d'éducation à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)

Un recensement est en cours de toutes les actions et temps forts, afin d'identifier les besoins éventuels et d'assurer un parcours cohérent de la maternelle à la 3<sup>ème</sup>

<b>PARCOURS SANTÉ</b>	Prévention Détection	Hygiène	Alimentation	Conduites addictives	Education à la sexualité		
<b>PARCOURS CITOYENNETÉ</b>	Valeurs républicaines & laïcité	Egalité Filles- garçons	Discrimina- tion et racisme	Lutte contre le harcèlement	Enjeux de sécurité (EMC)	Développe- ment durable	Education aux médias

### Actions éducatives & communication

Un florilège d'actions et d'initiatives existe qui témoigne du dynamisme et de l'engagement des équipes. Extraits :

- Théâtre "Mémoires du fleuve endormi ou les dernières larmes du crocodile » puis « Merci Molière »
- Projet numérique & robotique en préparation
- Club philosophie / Web radio / 99 femmes / journée mondiale de la langue arabe / Défis lecture / Défis scientifiques / égalité F/G / Semaine de la presse / Lutte contre le harcèlement / Silence, on lit ! / Día de Muertos / Classes culturelles numériques / Koh Majo / Anniversaire de l'OSUI et de la Mlf / Réseaux sociaux / Sciences & livres / Développement durable & industrie textile / Jardins pédagogiques / L'art arabe / Don du sang / Culture arabe et andalouse / Me gusta el espanol/ concours mathématiques / Spelling bee Contest / Nuit des lectures /Medinati / Rencontres USEP/classe découverte Terre d'Amanar / et encore beaucoup d'autres...

**Il est indispensable d'illustrer toutes ces actions et de valoriser le travail des élèves auprès de notre communauté parentale :**

- Illustrer chaque action par quelques photos/vidéos valorisantes d'élèves en groupe, en activité, et un court texte d'accompagnement. Aucune photo individuelle, gros plans, ...
  - Communiquer via nos médias : site internet / facebook / Instagram / ...
  - Recruter une chargée de communication 6h/semaine
- M. Bardach demande quelle est la place accordée aux concours dans les projets pédagogiques ? Le Proviseur indique que l'émulation positive est recherchée (concours mathématiques, rencontres EPS, ...) mais qu'en éducation, on évite d'opposer les groupes ou classes en favorisant la coopération inter classes ou inter niveaux.



## BCD : la médiathèque du 1<sup>er</sup> degré

Après une année de fermeture, il est urgent de remettre au cœur des projets la BCD et de la rendre opérationnelle. Les animateurs de l'école ont replacé livres, mobiliers dans la nouvelle BCD au rez-de-chaussée.



Il convient maintenant au plus tôt de :

- Désherber les fonds
- Coter les livres
- Enregistrer numériquement les documents pour faciliter recherches, réservations et prêts

**Recrutement : la direction a demandé hors budget le recrutement immédiat d'une documentaliste à mi-temps pour remettre**

Vous pouvez le constater, nous ne renonçons pas pour autant à une pédagogie de projet, garante du dynamisme de l'établissement.

- M. Esnault souhaite que les classes puissent y avoir accès dès maintenant pour une lecture plaisir.

## Divers :

### Campagne d'admission pour la rentrée 2022

Le calendrier de la campagne est avancé :

- Admission des élèves prioritaires (FR/EUR/système FR) : du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 8 mars 2022
- Admission des élèves sur parcours scolaires (Autres NAT) : du 1<sup>er</sup> décembre 2021 au 1<sup>er</sup> février 2022
- Transferts : du 8 décembre 2021 au 1<sup>er</sup> mars 2022

**Important** : choisir le GSJM en vœu n°1 permet de donner la priorité sur les vœux 2 en cas de place disponible et plus de chances de pouvoir être accueilli.

- Mme El Anbassi Béangère déplore que la campagne d'admission soit avancée (mois de mars les années précédentes contre fin novembre cette année) car cela pose un gros problème pour avertir les parents.

### Matériel animation de l'APE

Le matériel de l'APE (étagère, petit matériel, jeux, matériel sportif) utilisé les années précédentes font l'objet d'un stockage et inventaire distinct des matériels du GSJM, ce qui rend leur gestion et leur utilisation compliquée. L'APE souhaite-t-elle récupérer ce matériel ? En faire don au GSJM au bénéfice des élèves ?

- M. Zizi Nacer souhaite avant de répondre réaliser une consultation préalable de tous les membres- et parents qui ont financé ce matériel avant de donner une réponse. Cela sera fait prochainement.

M. Peltier remercie les participants de leur fidélité aux Conseils d'établissement du Groupe scolaire Jacques Majorelle et de leur engagement constructif au sein de cette instance.

La séance est levée à 19h30.

Muriel JURADO  
Secrétaire de séance

Jean-Claude PELTIER  
Chef d'établissement

